L'an deux mil dix-huit, le vingt huit mars à vingt heures trente, le Comité Syndical, légalement convoqué le dix neuf mars deux mil dix-huit, s'est réuni à la salle de réunion du SICOTRAL située 2, voie de Chaume à Lerrain en séance publique.

De la Communauté de Communes Les Vosges côté sud ouest :

<u>Titulaires</u>: ADAM Christian, ANDELOT Serge, BERNARD Daniel, BOGARD Gérard, CAYTEL Marie Louise, FATET Patrick, GAUDE Michel, GORNET François, LALLOZ Jacques, LELARGE Pascal, NICOLAS Claude et ROCHE Monique.

Suppléant : Néant.

De la Communauté de Communes de Mirecourt Dompaire :

<u>Titulaires</u>: AUBRY Pascal, BISCH Stéphane, MULOT Louis, NOEL Gérald, RAMBAUT Patrick et VAILLANT Christian.

Suppléant : Néant.

De la Communauté d'agglomération d'Epinal :

<u>Titulaires</u>: AUBRY Michel, BLAISE Etienne, JOLLET Philippe, MAURICE Jean-François et MILOT Carine.

Suppléant : Néant.

<u>Etaient excusés</u>: CUSSENOT Bernadette, DAGUEY Nicole, DESTRIGNEVILLE Hervé et DUPONT Sylvette.

Etaient absents: MARTIN François.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance à 20h35.

Le Président commence sa réunion et demande s'il n'y a pas de questions concernant le compte rendu de la réunion du 23 janvier 2018 envoyé par mail le 26 Janvier 2018, le compte rendu est donc approuvé.

Sur proposition du Président, Monique ROCHE a été élue secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1/ Règlement des déchetteries.
- 2/Actualisation partielle de la délibération 36/2017 concernant les frais de déplacements de restauration et d'hébergement.
- 3/ Création d'un poste de responsable technique.
- 4/ Achat d'un camion de collecte des ordures ménagères équipé d'un système d'identification et demande de subvention auprès du Conseil Départemental.
- 5/ Travaux à la déchetterie de Darney.
- 6/ Prêt de 600 000 €.

1/ Règlement des déchetteries.

Le président explique qu'il convient de mettre à jour le règlement des déchetteries qui date du 15 Juillet 2016.

C'est un document qui évolue régulièrement pour le bon fonctionnement des sites.

Le règlement a été envoyé avec la convocation, il n'y a pas eu de questions.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical adopte le règlement des déchetteries.

2/ Actualisation partielle de la délibération 36/2017 concernant les frais de déplacements, de restauration et d'hébergement.

Le président explique qu'il convient de préciser quelques points sur cette délibération. Suite à l'achat du véhicule de service nous avons notifié que les indemnités de frais de déplacement seront versées lorsque le véhicule de service n'est pas disponible et ce afin de favoriser son utilisation.

Nous avons également détaillé la méthode de remboursement pour ne pas payer des frais non engagés par l'agent.

Le projet de délibération a été envoyé avec la convocation.

Une note explicative sera transmise aux agents afin de les prévenir de ces changements.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical adopte les modifications de la délibération 36/2017.

3/ Création d'un poste de responsable technique

Le président explique qu'aujourd'hui le SICOTRAL compte 16 agents techniques repartis sur des métiers et des lieux différents (chauffeurs, rippeurs, gérants de déchetterie) il conviendrait de recruter un responsable technique pour les encadrer, il gérerait également les déchetteries et le parc matériel.

Il ferait le lien entre le technique et les élus.

C'est un poste assez lourd qui va demander beaucoup d'exigence, de compétence, de réactivité et de diplomatie.

Le président précise que cette embauche ne se fera pas dans la précipitation car elle est d'une importance capitale pour notre collectivité.

Notre exigence devra être à la hauteur des spécificités inhérentes à ce poste très difficile.

Le président propose de créer un poste d'agent de maîtrise de catégorie C, il sera hiérarchiquement au dessus des agents techniques, ce poste correspond exactement au profil que nous recherchons: Les agents de maîtrise sont chargés de missions et de travaux techniques comportant notamment le contrôle de la bonne exécution de travaux exécutés en régie ou l'encadrement de fonctionnaires appartenant aux cadres d'emplois techniques de catégorie C. Ils participent, le cas échéant, à l'exécution du travail il percevra un salaire en cohérence avec la grille indiciaire du poste.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical accepte la création d'un poste d'agent de maîtrise de catégorie C.

Suite à vos différentes remarques, nous allons publier le poste et prendre le temps de recruter, en fonction des compétences nous adapterons la rémunération qu'elle soit le plus juste pour les 2 parties.

Nous vous tiendrons informé du déroulement de ce recrutement.

4/ Achat d'un camion de collecte des ordures ménagères équipé d'un système d'identification et demande de subvention auprès du conseil départemental.

Comme annoncé lors de la dernière réunion le président rappelle qu'il convient prévoir le remplacement du camion de collecte des ordures ménagères.

Il propose de demander une subvention au Conseil Départemental pour cet investissement, notre taux est de 16.2 % nous pourrions obtenir une subvention de 29 000 €.

L'appel d'offres vient d'être publié.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical accepte d'acheter un camion de collecte des ordures ménagères et sollicite une subvention au conseil départemental des Vosges.

5/ Travaux à la déchetterie de Darney

La circulation dans la déchetterie de Darney est compliquée car l'entrée et la sortie s'effectuent au même endroit, il nous semble indispensable de créer une sortie indépendante. C'est la plus ancienne et date de 2003.

Nous avons fait appel à un cabinet de maîtrise d'œuvre EVI pour la gestion complète des travaux son tarif est de 13 430 € TTC. Le montant de la prestation est calculé en fonction des moyens mis en place pour gérer le dossier et non en pourcentage par rapport au montant des travaux. Il peut y avoir des imprévus ça ne change rien.

Le président expose l'estimation des données chiffrées :

112 635 € HT pour les travaux et nous pouvons ajouter une option qui consiste à remplacer tout le macadam qui est aujourd'hui fatigué et montant passerait à 144 260 € HT

Nous sommes en rapport avec les services de la préfecture pour la subvention DETR nous pourrons obtenir 40 % de subvention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical choisi EVI comme cabinet de maîtrise d'œuvre et sollicite une subvention DETR pour ces travaux avec l'option.

6/ Prêt de 600 000 €.

Le président explique qu'en début d'année il s'est réuni avec les Viceprésidents pour établir un calendrier des futurs investissements nécessaires au bon fonctionnement de notre collectivité.

Voici les propositions :

	Montants estimatifs
Travaux à la déchetterie de Darney	200 000 €
Camion Ordures Ménagères	180 000 €
4 bennes de déchetterie	30 000 €
Camion Collecte Sélective	220 000 €
Agrandissement de Lerrain	170 000 €
TOTAL	800 000 €

Tous ces investissements vont s'échelonner sur 2018-2019.

En fonction des investissements, nous demanderons les subventions au Conseil Départemental, DETR et ADEME. La région Grand Est a également été contactée.

Vu notre profil d'annuité favorable qui a été donné en début de réunion le président propose de faire un prêt de 600 000 € sur 15 ans, nous avons consulté 3 banques.

- La caisse d'épargne nous propose un taux de 1.57% fixe avec remboursement trimestriel de 11 243.20 €
- Le crédit mutuel nous propose un taux de 1.28 % fixe avec remboursement trimestriel de 11 006.64 €
- Le crédit agricole nous propose un taux de 1.23 % fixe avec remboursement trimestriel de 10 966.27 €

Ce qui fait une différence de 16 640 € pour la caisse d'épargne et de 2 400 € pour le crédit mutuel par rapport au crédit agricole sur la durée du prêt.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical accepte la proposition de prêt du crédit agricole.

Informations diverses:

1/ L'installation des GPS sur les camions a eu lieu la semaine dernière, nous sommes actuellement en train d'enregistrer les tournées, nous devrions être opérationnels pour le mois de mai ou juin au plus tard.

2/ Comme annoncé lors de la dernière réunion, un SICOTRAL INFOS spécifique au secteur de Lamarche et Monthureux sur Saône est en cours de réalisation. Il reprend les interrogations que nous avons pu relever lors du porte à porte. Il devrait être imprimé courant Avril.

3/ Jeudi 29/03 nous nous sommes rendus à l'AREMIG afin de leur remettre un chèque de 750 € grâce à la collecte des textiles. Il souhaite nous faire visiter leurs installations.



Merci à notre imprimeur PEGAS PRINT pour la réalisation du chèque.

4/ Le vendredi 01 Juin, un spectacle aura lieu à la salle polyvalente de Lerrain, nous avons invités les classes ayant participés à des animations sur le tri des déchets durant l'année scolaire. Il y aura 2 représentations avec 150 élèves à chaque fois.

La séance est levée à 21h30.

Le Président,

Christian ADAM